

Conditions de résidence des minima de pension et de vieillesse à l'étranger

Condition de résidence	Belgique	Espagne	Suède	France	Pays-Bas	Suisse
Type de prestation	Aide sociale non-contributive	Aide sociale non-contributive	Pension minimale forfaitaire complémentaire	Aide sociale non-contributive	Pension minimale forfaitaire complémentaire	Pension minimale forfaitaire complémentaire
Nom	Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)	Minimum vieillesse non contributif (Pension de jubilacion no contributiva)	Assistance aux personnes âgées (Äldreförsörjningsstöd)	Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)	Le minimum vieillesse universel (Algemene Ouderdomswet, AOW)	Assurance vieillesse, survivants (AVS)
Séjours à l'étranger autorisés	29 jours	90 jours	3 mois, si hors EEE	6 mois	13 semaines	3 mois